



PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE KERGOMARD / PREVERT 2025 - 2026



ACCUEIL DE LOISIRS DE
KERGOMARD-PRÉVERT
2 RUE FLORENT D'ILLIERS
06.46.08.09.61

Les PEP 28
3 rue Charles Brunes 28110
Lucé 02.37.88.14.14

LE TERRITOIRE - ZONE GÉOGRAPHIQUE	01
L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PEP D'EURE-ET-LOIR	02
LA STRUCTURE	03
LES MOYENS	04
L'ÉQUIPE	05
LE PROJET EDUCATIF	06
LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	07
LE FONCTIONNEMENT	08
LA JOURNÉE TYPE	09
LE RÔLE DE CHACUN	10
LA SÉCURITÉ	11
LE RÈGLEMENT	12
LES BESOINS DE L'ENFANT	13
LA COMMUNICATION	14
ÉVALUATION DU PROJET	15
CONCLUSION	16

SOMMAIRE

LE TERRITOIRE - ZONE GEOGRAPHIQUE

La commune de Chartres est située dans le département d'Eure-et-Loir (28). Elle est le chef-lieu de l'arrondissement de Chartres.

Chartres est donc située dans la région Centre Val de Loire.
Le périmètre de Chartres métropole s'étend depuis le 1er janvier 2018 à 66 communes.

Chartres est située dans le Centre-nord-ouest de la France, à environ 90 km de Paris, 80 km d'Orléans, 140 km de Tours, et 110 km du Mans



QUEQUES CHIFFRES CLES:

1

SUPERFICIE: 1685 hectares

2

POPULATION CHARTRAINE :
40.195 habitants
**POPULATION CHARTRES
METROPOLE:** 136 800 habitants

3

**8 Quartiers dont 2
prioritaires**

01

L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PEP D'EURE-ET-LOIR

NOTRE HISTOIRE ...

Juin 1926 : Création de l'ADPEP 28. Les premières actions sont essentiellement des aides matérielles et des aides au départs en vacances

1947 : Le premier centre de vacances à Cadéac est acheté grâce à des fonds recueillis dans des écoles.

1965 : Ouverture du premier centre à caractère médico-social, l'IME de Main villiers, suivi en 1970 du CMPP de Chartres, en 1973 du CMPP de Dreux et en 1975 de l'IME A. Fauvet de Nogent-le-Rotrou. Cette orientation fait suite à la volonté des administrateurs de faire vivre les valeurs de la République et de permettre à tous les enfants quelles que soient leurs origines ou difficultés de bénéficier d'une prise en charge éducative, pédagogique et thérapeutique.

1974 : La ville de Chartres donne la gestion de son centre de loisirs de Sours à l'Association. Depuis cette date, c'est l'ensemble des centres de loisirs de la collectivité qui lui sont confiés.

1990-2000 : C'est durant cette décennie que la prise en charge en milieu fermé marque le pas et que d'autres modalités sont envisagées à travers la création d'un SESSAD DI en 1997/1998 puis d'un SESSAD TCC en 2000, structures qui visent l'accompagnement et le soutien à l'enfant ou à l'adolescent en coordination étroite avec ses besoins. 1994, quant à elle, marque la délégation de gestion du centre de vacances la « villa Eole » en Normandie, propriété de la ville de Mainvilliers.

2001 : Ouverture du SAPAD, qui participe à cette volonté d'accompagner les jeunes en difficulté, qui est ici liée au cursus scolaire.

2004 : Création de l'ESAT « hors les murs » qui accueille des adultes en insertion professionnelle mis à disposition dans les collèges ou dans des entreprises du département tout en bénéficiant d'activités de soutien et de formations

2007 : L'ITEP ouvre à Senonches et sera suivi par celui de Morancez en 2013. Le dispositif, intégrant le SESSAD TCC, a pour objectif de proposer à des enfants ayant des difficultés à vivre avec les autres dans un environnement sécurisé sans rupture avec son milieu scolaire et familial

2009 : Première structure Petite Enfance créée et gérée par les PEP. A ce jour, 9 structures Petite Enfance sont pilotées par les PEP 28. Reprise des 2 centres sociaux de Lucé qui accueillent un public venant d'horizons multiples et qui construisent des projets visant l'insertion et l'émancipation sociale.

2010 : Création d'un Point Info Famille (PIF), lieu ressource sur la parentalité et qui répond aux besoins des personnes accueillies en centre social.

2016 : Ouverture de l'Espace Ressources Handicap qui permet de travailler une philosophie commune au sein de l'Association quant à l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures de loisirs.

2017 : Parallèlement et progressivement- les IME et SESSAD DI se transforment en Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME), dispositif qui vise à accompagner les enfants dans le cadre du suivi de l'inclusion en travaillant avec les enseignants au plus près des projets individuels. 2017 a aussi été marqué par le transfert de gestion de l'Institut André Beulé qui accueille des enfants sourds ainsi que le Centre du Langage et des Apprentissages (CDLA), rattaché au CMPP de Chartres. Sur 2017, on répertorie 87 accueils de loisirs et sites 3-17 ans gérés sur le département ainsi que des séjours vacances, le périscolaire et les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) qui sont pris en charge par des professionnels des PEP 28.

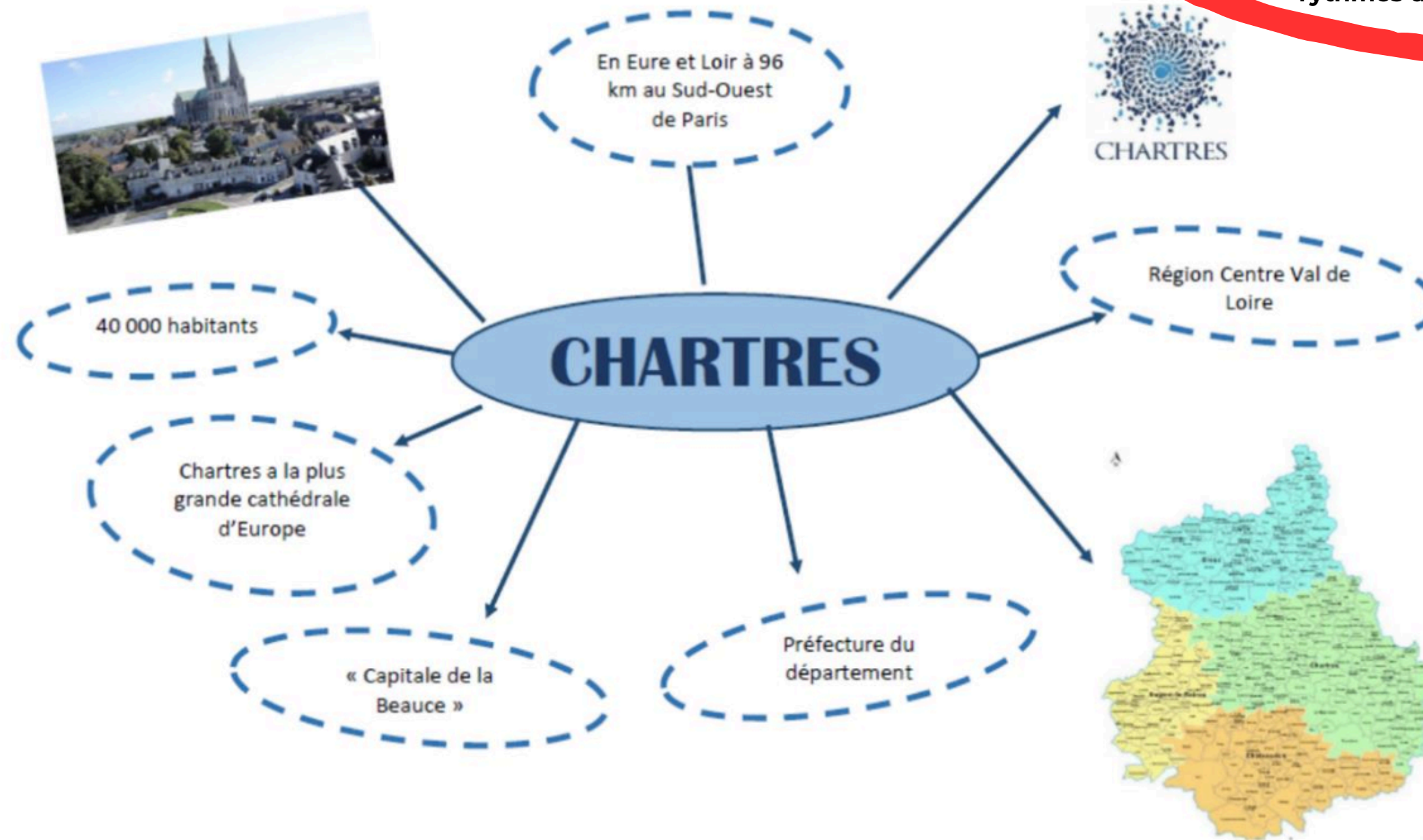


Dans chaque page de notre
histoire réside la force de
notre héritage et la promesse
d'un avenir empreint de
réussite et d'inspiration.

02

LE TERRITOIRE CHARTRAIN

LA VILLE DE CHARTRES, QUELQUES INFORMATIONS GÉNÉRALES :



Les grands objectifs éducatifs de la ville de Chartres :

- Assurer à chaque enfant et dans chaque activité un cadre confortable et d'une parfaite sécurité, morale et sanitaire
- Favoriser l'épanouissement de sa personnalité, développer sa socialisation et l'acquisition progressive de son autonomie
- Prendre l'environnement global de la journée de l'enfant et ses rythmes de vie et maintenir un dialogue permanent avec les familles



LA STRUCTURE

03

CAPACITÉ D'ACCUEIL

- 64 enfants de moins de 6 ans
- 72 enfants de plus de 6 ans



HORAIRES

7h30-18h30



LE PUBLIC

ALSH Kergomard : 3-6 ans

ALSH Prévert : 6-11 ans



L'ADRESSE

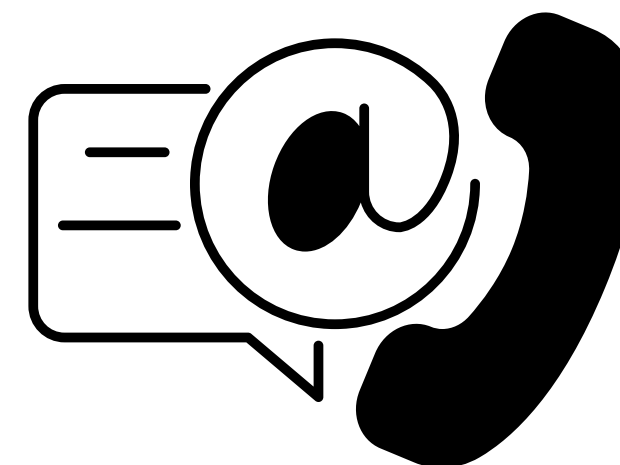
2 rue Florent d'Illiers

28000 CHARTRES

Dans les locaux de l'école

INSCRIPTIONS

- En matinée sans repas
- En journée avec repas
- En après-midi sans repas



CONTACT

Contacts : 06.46.08.09.61

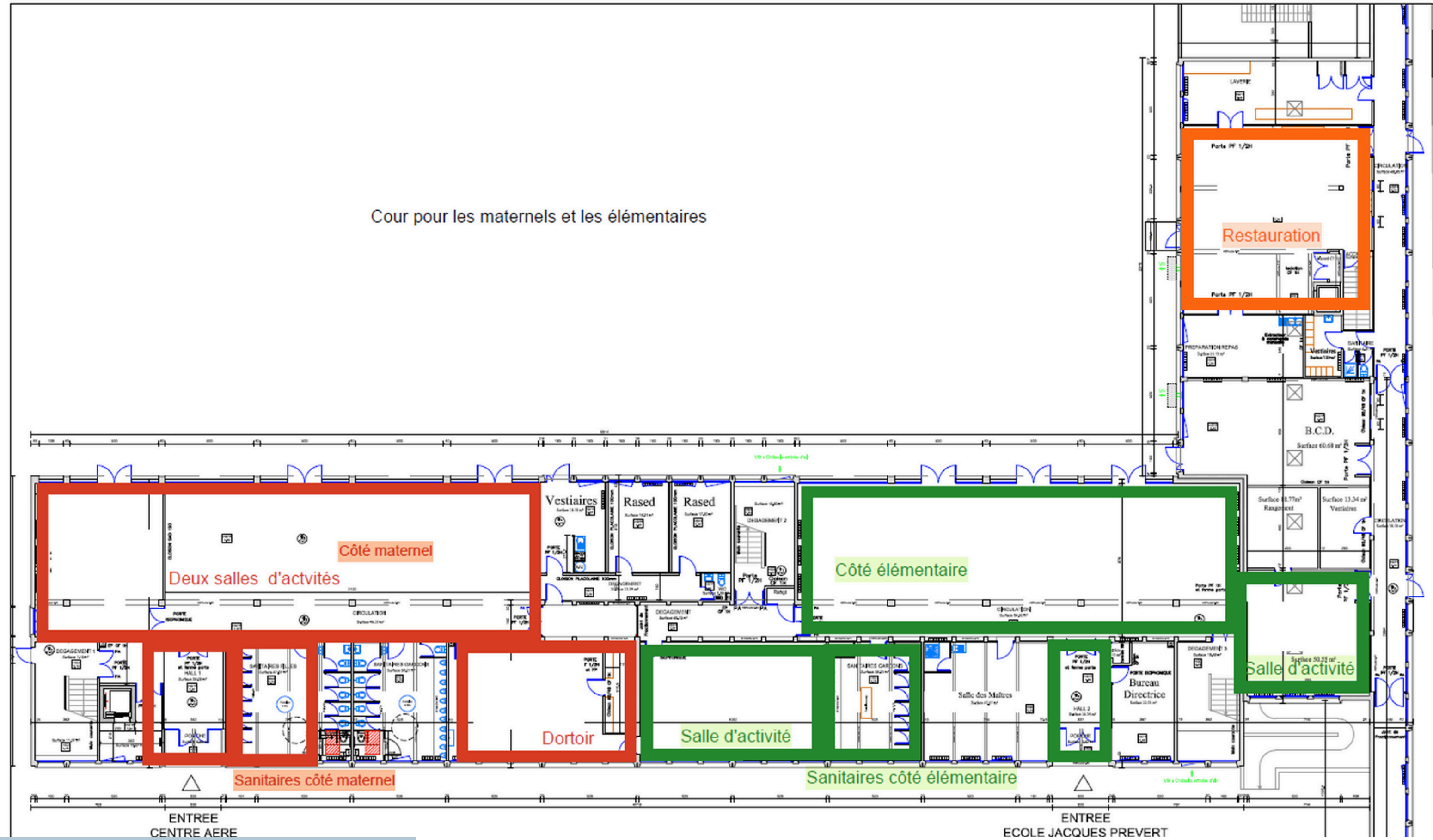
alsh.chartres.kergomard@pep28.asso.fr

Coordinateur: Mme Solène LOPEZ

06.18.85.45.86

Directeur: Mme Audrey BONSERGENT

PLAN DU SITE



LES MOYENS

QUI GUIDENT NOTRE PROJET

Moyens matériels:

Nous possédons dans nos locaux:

- différentes salles et différentes cours pour mettre en place les activités tant sportives que manuelles.
- 1 régie sportive comprenant tous les accessoires liés à la pratique sportive (ballons, cerceaux, plots, coupelles, chasubles, balles, vélos...)
- 1 régie manuelle comprenant tout le matériel liés aux activités créatives (peinture, pinceaux, crayons, feuilles, paillettes...)
- Dans la salle élémentaire, des armoires comprenant les jeux de société ...
- Nous avons à notre disposition également différentes malles des PEP28 (de cirque, tir à l'arc...)

Un inventaire a été fait début Septembre pour le début de rentrée et il est ajusté en cours d'année et à chaque période de vacances.

Moyens financiers:

L'accueil de loisirs à un budget pour chaque période, que ce soit annuelle, vacances...

Le budget est calculé en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Le matériel est acheté après les réunions préparatoires, en fonction des besoins de chacun et des activités proposées, en adéquation avec le projet.

Moyens humains:

Au sein des PEP28, une hiérarchie y est présente. Le taux d'encadrement est conforme aux dispositions du code de la DDSSP:

- 1 animateur pour 8, pour les enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12, pour les enfants de plus de 6 ans.
- 1 renfort d'équipe en cas de nécessité.

✓ **Matériel**

✓ **Humain**

✓ **Financier**

Les moyens matériel,
humain et financier
sont le coeur de
notre accueil de loisir

04



Audrey Bonsergent
Diplômée BPJEPS APT et
CC direction



L'ÉQUIPE

D'ANIMATION POUR L'ANNEE



Marion Decourdemanche
BAFA



Youri Vauglin
CPJEPS



Kimberley Chauvet
BAC PRO anim



Caroline Janovet
Non diplômé



Jérôme Le Cam
Non diplômé



Rayan Benazouz
CAP PE



Naya Vurliz
Non diplômé



Christelle Comprido
BAFA / stagiaire BAFD



Léonie Serreau
CAP PE



Nathalie Chaudorge
BAFA



Alice Helle
Apprentie CAP PE



Anne-Laure Maroquin
CQP Périsco



Fatimata Sall
BAFA

DE SERVICE



Mélanie Cochin
Restauration et entretien
des locaux



Personnels de la ville de
Chartres

LE PROJET EDUCATIF

06

1

Promouvoir et accompagner la démarche d'autonomie et le pouvoir d'agir

2

Tisser du lien social, faire des différences une force commune

3

Contribuer à l'émancipation pour lutter contre les violences et les inégalités

4

S'inscrire dans une démarche éco citoyenne



Le projet éducatif se compose d'objectifs généraux, tout cela dans un cadre assurant la sécurité physique et morale des enfants. Pour cela, nous allons travailler sur 3 de ces objectifs.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En corrélation avec le projet éducatif, l'équipe portera son sens du devoir sur différents objectifs pédagogiques afin d'apporter et transmettre à la génération future, des savoirs, des savoirs faire, des savoirs êtres, des valeurs considérées comme faisant partie d'une culture commune.

Pour cela , je constate que le quartier de la Madeleine dont se situe l'accueil de loisir Kergomard / Prévert est érigé dans les années 1970-80, il est essentiellement composé de tours et de barres de logements. Il fait donc partie d'un des quartiers prioritaires de Chartres.

De plus, je constate que les enfants fréquentent seulement cet établissement, école, ALSH, accueil périscolaire.

Ma problématique générale est donc la suivante: comment continuer à développer l'accompagnement de l'enfant, tout au long de l'année?

07

1

- Favoriser l'autonomie des enfants
- Prendre en compte le rythme et les besoins des enfants
- Rendre l'enfant acteur de ses loisirs

2

- Participer à des projets collectifs afin de travailler la cohésion d'équipe
- Mettre en place un fonctionnement commun
- Encourager la mixité sociale et les échanges relationnels

3

- Apprendre à l'enfant à connaître son corps, ses capacités et ses limites
- Mettre en valeur, de manière ludique les bienfaits des différentes activités (manuelles, sportives...)
- Intégrer les notions de respect de règles et des autres individus à travers les activités communes

LE FONCTIONNEMENT



REPAS

- **MIDI:**

Les enfants se restaurent dans le réfectoire de l'école.

Donner le feu vert pour commencer à manger par un « BON APPETIT ». Nous ne forçons pas les enfants à manger, ils doivent choisir entre deux entrées, deux plats, deux laitages et deux desserts. Nous demandons aux enfants de faire la démarche de goûter. L'animateur de la table sert les enfants qui sont à sa table et ils mangent ce qui leur est servi. Aucun enfant ne quitte la table si la table n'est pas propre. Avant de passer à table les enfants passent aux toilettes, si les enfants demandent à aller aux toilettes pendant le repas nous les autorisons en rappelant qu'il faut prendre ses précautions avant le repas.

Le temps du repas est un moment partagé. L'autonomie y sera prônée notamment pour le débarrassage des tables, les enfants rassemblent leurs assiettes, couverts, verres et déchets au bout de la table.

Le repas est fourni par la RCCM*.

Le déjeuner est distribué par des dames de services.

Depuis le 1er janvier 2021, les enfants ont le choix entre deux menus (un veggie et un standard). Les animateurs proposeront donc les deux choix aux enfants qui diront ce qu'ils veulent manger. Cela permet à l'enfant de pouvoir choisir lui-même ce qu'il mangera.

- **GOÛTER:**

Le goûter se prend en commun à la fin de l'après-midi, une fois toutes les activités terminées. Comme à midi, les enfants se lavent les mains avant et après. Parfois, le goûter est « fait maison » en plus de celui de la RCCM. Un goûter témoin est constitué.

*RCM : Restauration collective de Chartres Métropole

HYGIÈNE ALIMENTAIRE

- L'ensemble des repas est fourni par la RCCM. L'équilibre alimentaire et le choix des menus leur reviennent. Les repas sont acheminés en camion frigorifique et réchauffés par le personnel de restauration de l'association.
- Lorsque des activités « cuisine » (exemple conception du goûter) sont réalisées, nous respectons les normes d'hygiène données par les instructions de la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports). L'animateur en charge de l'activité répertorie les produits utilisés dans un cahier et garde au frais pendant 5 jours un échantillon (100g) de la confection du jour.

HYGIÈNE & SANTE



- Il n'y a pas d'infirmerie au sein de la structure. Cependant une armoire fermée pour les produits pharmaceutiques est présente.
- Un registre est mis en place pour indiquer les soins faits aux enfants ainsi qu'un document transmis aux parents en cas de nécessité
- Les PAI sont signés par la direction de l'accueil. La direction, ensuite, se doit de prévenir des indications à suivre au reste de l'équipe d'animation. Dans le cadre des PAI, les médicaments sont administrés si nécessaire aux enfants.
- Propreté & hygiène sont indispensables. En cas de pipi, des changes & lingettes sont présents. Les vêtements sales sont rincés et mis dans des sacs.



ACCUEIL

08

- 2 espaces différents d'entrée: Un pour les maternelles et l'autre pour les élémentaires.
- Une sonnette est à l'entrée du portail puis à l'entrée du bâtiment.
- La porte du portail doit être après chaque passage.
- Le temps d'accueil est un moment important. Il permet d'échanger avec les familles. Le fait qu'il soit échelonné permet de respecter le besoin vital des enfants selon la pyramide de Maslow. Le tout dans la politesse des parties.
- L'appel des enfants se fait par des talkies-walkies quand ils sont dehors.

ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

- Au sein de l'accueil de loisirs, nous accueillons des enfants en situation d'handicap. Cet accueil se développe au fur et à mesure des années grâce à une organisation mise en place avec l'Espace Ressources Handicap et les familles. L'accueil est donc désormais travaillé en amont de l'arrivée des enfants sur la structure avec des rencontres, la mise en place d'un PPAJE et de visites de la structure.
- L'accompagnement peut être aussi facilité avec la mise en place d'un renfort d'équipe qui peut accompagner l'enfant et donc l'aider dans son inclusion sur le groupe et dans la structure.

LE FONCTIONNEMENT



EFFETS PERSONNELS

- Les jeux, les bijoux et objets de valeurs sont interdits dans l'enceinte du centre, afin d'éviter tout problème de casse, de discorde ou autre.
- Les adultes peuvent mettre leurs effets personnels dans le placard en haut où les enfants n'ont pas accès.

SIESTE / TEMPS CALME

- Pour la sieste, les enfants vont aux toilettes avant d'aller au dortoir.
- Les enfants ont un lit avec un drap housse et une couverture fournis par le centre.
- 2 animateurs sont avec les enfants durant la sieste. Ils dorment environ 2h/2h30. Nous faisons un levé échelonné pour être au plus proche du rythme de l'enfant.

RÈGLE DE VIE

- A chaque début de période, les règles de vie sont instaurées avec les enfants afin de leur rappeler les consignes, les droits mais aussi les interdictions au sein de l'accueil de loisirs.

ALCOOL, TABAC, VAPOTEUSE

- Fumer, boire de l'alcool est interdit sur la structure pour toute personne que cela soit en présence ou non des enfants.
- Les animateurs peuvent fumer sur des temps de pause mais pas sur les temps d'activités ni sur les temps du repas. Ces temps doivent être discutés en équipe, il faut prévenir ses collègues quand une personne part en pause.



GESTES ÉCO CITOYENS

Toute l'équipe a à cœur de donner des outils aux enfants pour faire attention à notre planète, pour cela nous leur demandons :

- De fermer les fenêtres et les portes quand il y a du chauffage
- D'éteindre les lumières quand ils sortent d'une pièce ou quand il fait assez clair et que la lumière est inutile
- De ne pas gaspiller lors des repas.
- De prendre qu'un papier pour s'essuyer les mains
- De se laver efficacement les mains sans que cela dure trop longtemps

INTERVENANTS EXTERIEURS

Nous faisons régulièrement appel à des prestataires venant sur l'accueil et à des services extérieurs lors des sorties pédagogiques

EXERCICE EVACUATION INCENDIE

- Au sein de l'accueil de loisirs, des exercices d'évacuation (sur les mercredis et sur les vacances) incendie sont réalisés avec les enfants. Cet exercice est expliqué en réunion cependant le jour de réalisation reste inconnu de l'équipe d'animation. Une fois l'exercice effectué un retour explicatif est fait avec les enfants pour leur faire comprendre le sens des priorités et l'attitude à adopter lorsque l'alarme incendie retentit



TÉLÉPHONE

- De manière générale, l'utilisation des téléphones pour l'équipe d'animation se doit d'être limitée : mettre de la musique, regarder l'heure. L'utilisation personnelle du téléphone se fait sur les temps de pause.

PAUSES

- L'animateur prend son temps de pause quand il le souhaite mais durant les temps hors d'activités.
- Il a le droit à 20 minutes par jour.

LES ACTIVITÉS ET LE PLANNING

- Les activités sont réfléchies et préparées lors des réunions de préparation qui sont mises en place à différentes échéances pour chaque période.
- Nos activités sont établies en fonction des objectifs pédagogiques, du thème choisi avec les enfants ainsi que leurs envies. Nous recherchons nos activités pour qu'elles soient variées, qu'elles plaisent aux enfants. Notre but est que l'enfant s'amuse, découvre, s'épanouisse, nos activités doivent être ludique !
- Nous les préparons grâce à une fiche d'activité type que nous remplissons. Cela nous permet d'écrire nos objectifs, le déroulé de l'activité, le matériel. Cette fiche peut aussi servir à nos collègues en cas d'absence.
- Pour amener du sens à nos activités, et une continuité nous créons des projets d'animations.
- Elles sont réfléchies, créées et mises en place tout en pensant et en mettant un cadre sécuritaire.
- Les activités sportives sont régulières, avec une moyenne de 2 activités par semaine encadrées soit par des professionnels ou par les animateurs.

- Le planning est créé en réunion d'équipe.
- Nous le programmons sur différentes dates lors des différentes dates de réunion.
- Il est affiché à l'entrée de l'accueil et il est mis en ligne sur le site des PEP28.
- Ce planning doit être varié, nous avons des sorties, des activités manuelles, sportives, des jeux, des activités culturelles, des activités cuisine, des activités scientifiques.
- Les enfants ont le choix entre deux ou trois activités par demi journées mais nous faisons également des journées ou demi-journées « Grand jeu », ou une sortie, des activités tous ensemble.



JOURNEE TYPE

CHEZ LES MATERNELLES

Matin:

APRÈS MIDI:



09

LES TEMPS D'ACCUEIL

7h30-9h : temps d'accueil échelonné.

Un ou deux animateurs pour accueillir les familles. Les autres jouent, s'occupent des enfants. C'est aussi à ce moment que vous pouvez le temps de 5 minutes chacun votre tour préparer votre matériel

Séparation des enfants en GROUPE: Petits puis Moyens/Grands

LES STARTERS

9h-10h : temps d'appel en groupe séparé.

Rangement des jeux et hygiène. Passage aux toilettes puis dépôt des doudous sur les lits au dortoir. Chaque animateur doit savoir gérer ce moment.

Jeux starters et s'il fait beau, les enfants profitent de l'extérieur.

LES ACTIVITES

10h-11h15: Activités.

Les enfants choisissent leur activité. En groupe (Petits et Moyens/Grands)

Vous devez garder les enfants qui sont avec vous durant tout ce temps donc prévoir des petits jeux ou autre si l'activité se termine plus tôt.

LE REPAS

11h20-12h20 : Hygiène puis repas

Les animateurs mangent à table avec les enfants que ce soit en cantine ou en pique-nique. Vous devez aider les enfants durant le repas et débarrasser les tables.

POUR LES DORMEURS

Hygiène

12h30-15h : les enfants dorment au dortoir.

Réveil au fil de l'eau

A 15h nous les levons pour les derniers dormeurs!

A partir de 14h00 les enfants qui sont réveillés peuvent se lever et aller en activité.

14h-16h : petite activité + temps libre
C'est le moment de préparer, finir vos activités, ranger.

POUR LES PLUS GRANDS

12h30-13h30 : les enfants se reposent dans le préau sur des matelas

13h30-14h30 : pour ceux qui ne dorment pas, petites activités calmes.

14h30-16h : activités + temps libre
C'est le moment de préparer, finir vos activités, ranger.

LE GOUTER

16h00-16h30: Hygiène puis goûter

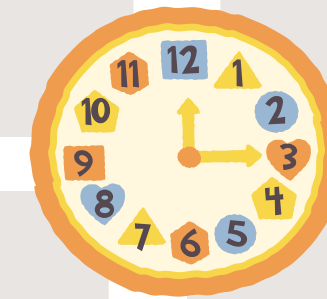
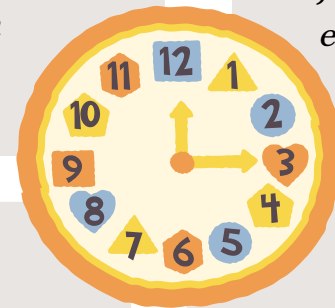
Les animateurs servent le goûter, mangent avec les enfants.

Les enfants essaient d'ouvrir seuls leur goûter s'ils le peuvent. Sinon ils demandent de l'aide!

TEMPS D'ACCUEIL

16h30-17h : Temps libre et calme avant le début d'accueil du soir

17h00-18h30: départ des enfants
Avant de partir, n'oubliez pas de ranger. Ce n'est pas à ceux qui terminent à 18h30 de devoir tout ranger

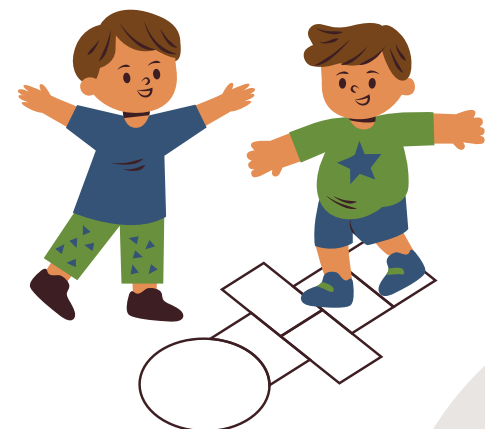


Cette journée-type peut changer en fonction de l'humeur des enfants, de la météo, des sorties et de leurs envies.

JOURNEE TYPE

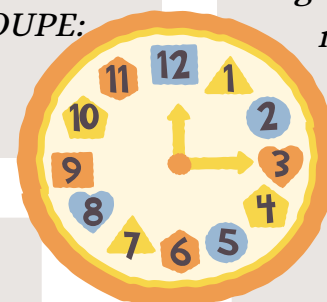
CHEZ LES ELEMENTAIRES

MATIN:



LES TEMPS D'ACCUEIL
7h30-9h : temps d'accueil échelonné.
Un ou deux animateurs pour accueillir les familles. Les autres jouent, s'occupent des enfants. C'est aussi à ce moment que vous pouvez le temps de 5 minutes chacun votre tour préparer votre matériel

Séparation des enfants en GROUPE: CP, CE1/CE2, CM1/CM2



LES ACTIVITES
10h30-11h45: Activité. Les enfants choisissent leur activité par groupe.
Vous devez garder les enfants qui sont avec vous durant tout ce temps donc prévoir des petits jeux ou autre si l'activité se termine plus tôt.
Rangement et Hygiène

LES STARTERS
9h-10h : temps d'appel et de jeux starters
Rangement des jeux
10h-10h30: s'il fait beau, les enfants profitent de l'extérieur.
hygiène
Chaque animateur doit savoir gérer ce moment et savoir le nombre d'enfants au total

LE REPAS
11h45-12h0 : temps libre et jeux retour au calme
12h30-13h30 : Hygiène puis repas
Les animateurs mangent à table avec les enfants que ce soit en cantine ou en pique-nique
Vous devez aider les enfants durant le repas et débarrasser les tables

APRÈS MIDI:

LES STARTERS
13h30-14h : temps calme
14h-14h45 : temps d'appel et de jeux starters et s'il fait beau, les enfants profitent de l'extérieur.
Rangement des jeux et hygiène
Chaque animateur doit savoir gérer ce moment et savoir le nombre d'enfants au total

LE GOUTER
16h00-16h30: Hygiène puis goûter
Les animateurs avec des enfants servent le goûter, mangent avec les enfants.
Ils doivent se responsabiliser en jetant leur papier à la poubelle
Lavage de la vaisselle (lorsque c'est nécessaire) avec quelques enfants

LES ACTIVITES
14h45-16h: Activité. Les enfants choisissent leur activité.
Vous devez garder les enfants qui sont avec vous durant tout ce temps donc prévoir des petits jeux ou autre si l'activité se termine plus tôt.

TEMPS D'ACCUEIL
16h30-17h : Temps libre et calme avant le début d'accueil du soir
17h00-18h30: départ des enfants
Avant de partir, n'oubliez pas de ranger. Ce n'est pas à ceux qui terminent à 18h30 de devoir tout ranger



Cette journée-type peut changer en fonction de l'humeur des enfants, de la météo, des sorties et de leurs envies.

LE RÔLE DE CHACUN

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

POUR SES ANIMATIONS, L'ANIMATEUR DOIT :

■ Rédiger le projet d'animation de son activité en référence au projet pédagogique de l'accueil Gérer le matériel, les locaux et tout moyen mis à disposition pour son activité
Prévoir le temps de rangement dans son temps d'activité, les enfants peuvent y participer
Organiser son activité dans le temps et dans l'espace selon les réglementations en vigueur
Participer aux activités de l'accueil
Etablir des partenariats afin d'enrichir ses projets
Garantir la sécurité de l'enfant

POUR LE TEMPS DU REPAS, L'ANIMATEUR DOIT :

■ Surveiller l'alimentation des enfants
Surveiller l'hygiène des enfants
Gérer la table
Entretenir un lien avec les enfants
Aider le personnel de cantine mais ne pas faire à leur place de façon à manger sereinement avec les enfants
Avoir une vigilance pour que les enfants ne gaspillent pas
Favoriser l'autonomie

POUR LA VIE QUOTIDIENNE, L'ANIMATEUR DOIT :

■ Respecter les horaires
Transmettre les informations selon les nécessités au directeur
Assurer son action dans le respect des obligations légales
Garantir avec le directeur de la structure la sécurité morale, physique et affective des enfants fréquentant l'accueil de loisirs
Etre le garant du fonctionnement interne des groupes (temps d'appel, temps du goûter, déroulement de la journée)
Soutenir ses collègues
Ne pas faire de différences entre les enfants

L'ANIMATEUR SE DOIT D'ETRE ACTIF TOUT AU LONG DE LA JOURNEE ET FORCE DE PROPOSITIONS

Dans toutes les activités, l'animateur-trice peut être amené à adopter plusieurs postures de travail. Il en existe 4 :

- Laisser faire : l'adulte est là en observation et permet aux enfants de faire l'activité en autonomie. Il n'intervient que si besoin
- Donner à faire : l'adulte est là afin de préparer en amont et pendant l'activité le matériel nécessaire à l'activité
- Faire faire : l'adulte est là pour diriger l'animation. Il explique et s'assure que les enfants suivent l'animation
- Faire avec : l'adulte est là pour faire avec l'enfant. Il joue avec ou ils font ensemble l'animation



10

LE RÔLE DU DIRECTEUR OU DE LA DIRECTRICE

- Responsable de la qualité et de la sécurité de l'accueil et du public
- Fonction Pédagogiques: gestion et recrutement des équipes, formation et évaluation, respect des besoins du public, partenariats, CAF.
- Communication: Partenaires, équipes, enfants/ jeunes, familles.
- Fonctions de gestion: Réunions, budget, sorties, bus, cantine, équipe...etc
- Formalisation du projet pédagogique élaboré par l'équipe
- Représentant de l'association et de ses valeurs
- Participe à l'animation des activités
- Gère les plannings et les activités avec les animateurs
- Assure le respect et le suivi du matériel et des locaux

LE RÔLE DU RENFORT MDA

(MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE)

- Est présent sur la structure au même titre que les autres animateurs
- Est désigné comme référent d'un enfant accueillis en situation d'handicap afin d'être le lien entre la structure et la famille
- Est une source d'information pour l'équipe d'animation car il est informé personnellement des particularités de l'enfant dont il est le référent.

LE PERSONNEL DE RESTAURATION

- Vérifie les quantités livrés par la RCCM
- Sert les plats sur les tables des enfants à l'aide de l'équipe d'animation
- Favorise l'autonomie de l'enfant au même titre que les autres membres de l'équipe
- Prépare les couverts dans le réfectoire selon le nombre d'enfants transmis par la direction
- Réchauffe les plats
- Prépare les entrées, le fromage et le dessert
- Nettoie les couverts, la cuisine et le réfectoire après le passage des enfants.

LE RÔLE DE L'ASSISTANT OU L'ASSISTANTE SANITAIRE

- Animateur BAFA titulaire du PSC1 ou d'un diplôme équivalent
- Gestion et mise à jour des fiches sanitaires et projet d'accueil individualisé (PAI)
- Informer la direction et l'équipe d'animation des différentes pathologies importante chez les enfants.
- Mise à jour de la pharmacie de l'accueil et des trousse de secours
- Informe les familles à la fin de la journée, des éventuelles blessures ou problème d'ordre sanitaire, et note sur le registre les soins effectués.
- Maintenir une bonne hygiène dans l'infirmerie pour garantir le meilleur accueil possible pour chaque enfant.

LA SÉCURITÉ



- Lorsque l'on utilise le bus, les enfants sont montés un par un dans le bus derrière un animateur pour qu'il puisse les placer. Un animateur reste à la porte du bus pour les compter et un animateur est derrière les enfants pour clôturer la file. Les enfants sont attachés (les animateurs y veillent) et doivent rester assis durant le trajet. Les animateurs veillent à ce qu'il n'y ait aucun enfant qui se détache et qu'il respecte l'environnement dans le bus.



- Les trajets à pieds se font en groupe, rangés 2 par 2 et encadrés par les animateurs en respectant le code de la route, les zones piétonnes et routières.
- Ils devront également respecter ce qui les entoure.



- L'équipe d'animation vérifie que les enfants et les parents ne passent pas le sas d'entrée. Elle vérifie également que les portes y soient bien fermées et lors de l'accueil, un animateur reste toujours à la porte.
- Le directeur pratique les exercices d'incendie et d'intrusion régulièrement.
- Le règlement est identique et s'applique à chaque enfant

11



Les transports



Les déplacements à pied



Éléments de vigilance

LE RÈGLEMENT

12

ENFANTS:

Les enfants devront respecter les règles normales dites « de bonne conduite » : politesse, courtoisie, savoir vivre, respect du matériel et des installations.

Règles établies par les enfants avec les animateurs dès le début des différents périodes afin de fixer le cadre de vie du groupe.

FAMILLES:

De même, il est demandé aux familles de s'adresser aux personnels de l'Association des PEP 28 avec respect et politesse, de respecter les règlement intérieur de l'association, de respecter les heures d'ouverture et fermeture de l'accueil de loisir.

Toute infraction par les enfants ou les familles au présent règlement ou aux règles de vie sera sanctionnée selon la gravité et les répétitions dans le temps par :

- Un avertissement oral,
- Un avertissement écrit et un rendez-vous avec la famille,
- Une exclusion d'une journée,
- Une exclusion temporaire d'une semaine,
- Une exclusion définitive.

ÉQUIPE D'ANIMATION:

- Les pauses sont autorisées à l'extérieur du bâtiment, à tour de rôle.
- Ne pas fumer à la vue des enfants
- Les portables sont autorisés seulement pour communiquer avec l'équipe quand c'est nécessaire, en cas d'urgence ou lors d'activités musicales
- Interdiction à la consommation d'alcool dans les locaux.



Pour le bien de tous, le respect des règles est important!

LES BESOINS DE L'ENFANT

13



Nous pourrions découvrir lors des prochaines pages, les besoins des enfants de 3 à 6 ans, de 6 à 8 ans, de 8 à 10 ans et de 10 à 12 ans pris de la source « *jesuisunanimateur* ».

Nous nous appuierons sur ces données pour mettre en oeuvre, avec l'équipe, différents points:

L'accueil favorise
l'épanouissement
de l'enfant

L'enfant doit se
sentir dans un cadre
confortable, qu'il se
sente bien

Nous voulons que
les enfants rentrent
chez eux et qu'ils
soient contents de
leur journée

Nous
programmons
notre journée en
fonction de
l'enfant

Nous sommes à
l'écoute des
besoins de l'enfant

L'accueil favorise la
continuité de
certaines
acquisitions

L'accueil est un
lieu sécuritaire
que ce soit
morale, affective
et sanitaire

Chaque activité est
pensée pour que
l'enfant puisse se faire
plaisir, y apprendre
des choses, et s'y
sente bien

ENFANTS DE 3 À 6 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de conscience de son corps
et de sa personne

Exploration du milieu,
besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Instabilité et variation des intérêts

ACTIVITÉS POSSIBLES

Comptines, chants, contes et marionnettes

Activités créatives et de bricolage

Activités manuelles autour de la
sensorialité (pâte à sel, pâte à modeler, peinture
avec les doigts, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux
coopératifs, jeux de poursuite, parcours, relais, défis,
courses, etc.)

Ateliers cuisine

Jeux d'imitation
(jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse,
au pompier, au docteur, au policier, etc.)



ENFANTS DE 6 À 8 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de conscience de son corps
et de sa personne

Exploration du milieu,
besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Besoin de socialisation
(sens du donner et du recevoir, d'échange)

ACTIVITÉS POSSIBLES

Chants, contes et jeux dansés

Déguisements et maquillage

Activités créatives et de bricolage

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux
coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Jeux d'échanges et collections

Ateliers cuisine

Découverte d'un milieu / de la nature



ENFANTS DE 8 À 10 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

**Besoin d'affection, de sécurité
et de communication**

Les parents ne sont plus la seule référence
(les copains, le maître, l'animateur)

**Apparition d'un besoin de compétition, de
se mesurer à l'autre**

Besoin de justice et d'équité

Début d'une séparation filles/garçons
(on ne joue plus ensemble)

La socialisation s'affirme
(la bande de copains, la règle)

**Besoin de s'exprimer par des réalisations
achevées : l'objet**

ACTIVITÉS POSSIBLES

Début des grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, olympiades, etc.)

Activités sportives et baignade (jeux de ballon,
jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, maquettes, etc.)

Activités créatives et de bricolage

Activités d'expression

Lecture, contes, histoires

Chants, danses et jeux dansés

Découverte d'un milieu / de la nature

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)



ENFANTS DE 10 À 12 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

**Besoin d'affection, de sécurité
et de communication**

**Besoin de se situer comme « grands », on
ne joue plus avec les « petits »
et on rejette les jeux de « petits »**

Besoin de compétition

Besoin de justice et d'équité

**La séparation des sexes devient opposition
dans certaines occasions**

Formation des bandes

Maturation
(généralement plus rapide pour les filles)

ACTIVITÉS POSSIBLES

Grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, cluedo, etc.)

Activités sportives et de plein air
(jeux de compétition, rallyes, défis, etc.)

Activités créatives élaborées

Activités d'expression

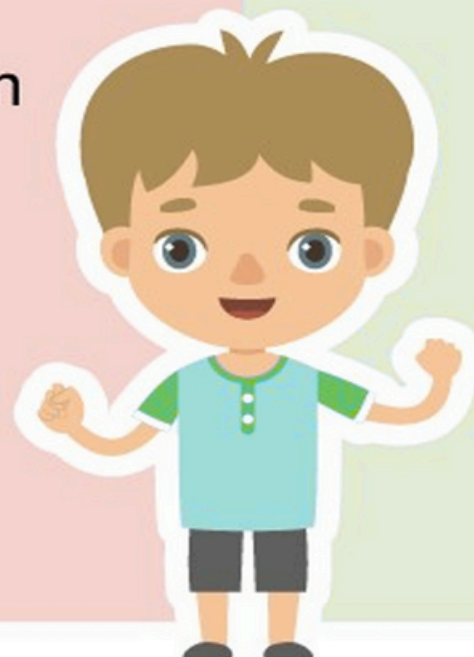
Lecture (BD, romans, mangas, etc.)

Chants et danses

Découverte d'un milieu / de la nature
(cueillette, création d'un herbier, etc.)

Balades à la journée et camping

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)





LA COMMUNICATION

Avec l'équipe



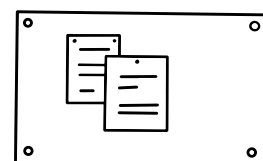
- Plusieurs réunions: création planning d'activités, briefing des attentes du directeur, et organisation "grands jeux", sorties ...
- Groupe Whats'app pour communiquer,
- 1 cahier est mis à disposition pour noter les différents échanges.

Avec les familles



- Communication principalement verbale entre l'équipe d'animation et les familles.
- Par mail, téléphone, messages
- Feuilles de soin transmises dans le sac (ou poches) des enfants en cas de blessures

Affichage



- Affichage obligatoire: Menu, planning
- Les besoins de la structure (si nécessaire)
- Les horaires d'accueil et téléphone de la structure
- Photos des enfants

Réseaux



- Mail / Téléphone
- Site pep28 avec les différents accueils de loisirs
- Facebook & Instagram

Partenaires



- Prestataires extérieurs
- Accueils de loisirs (en cas d'inter centre)

14

EVALUATION DU PROJET

15

Érigé dans les années 1970-80, le quartier de la Madeleine dont se situe l'accueil de loisir Kergomard / Prévert est essentiellement composé de tours et de barres de logements. Il fait donc partie d'un des quartiers prioritaires de Chartres.

De plus, nous constatons que les enfants fréquentent seulement cet établissement, école, ALSH, accueil périscolaire.

Ma problématique générale est donc la suivante: comment continuer à développer l'accompagnement de l'enfant, tout au long de l'année?

■ **Objectif Général:**
Favoriser l'autonomie et
l'épanouissement de l'enfant

CRITÈRE QUALITATIF:

- Est ce que les enfants ont aidé d'eux mêmes, au rangement du matériel ?
- Est ce que les maternelles ont gardé leur rythme de sommeil?

CRITÈRE QUANTITATIF:

- Combien d'enfants différents ont aidé, au rangement après chaque activités?
- Combien de maternelles se sont reposés plus de 2h ?

INDICATEURS:

- La moitié des enfants ont aidé au rangement du matériel et participer à la vie du centre
- 7 enfants sur 10 ont eu leur rythme respecté

■ **Objectif Général:**
Apprendre à vivre ensemble

CRITÈRE QUALITATIF:

Les enfants ont ils apprécié l'entraide entre maternelles et élémentaires lors de grands jeux?

CRITÈRE QUANTITATIF:

Sur les grands jeux proposés, combien d'enfants ont ils partagés le temps d'activité sans contraintes?

INDICATEURS:

80 % des enfants se sont intégrés facilement aux différentes activités, entraides maternelles / élémentaires

■ **Objectif Général:**
Favoriser l'égalité en incluant à tous,
l'accès aux loisirs, à la culture et au sport

CRITÈRE QUALITATIF:

Les enfants ont ils pu trouver une activité qui leur correspondait?

CRITÈRE QUANTITATIF:

Les enfants ont apprécié participer à 5 activités sur 10

INDICATEURS:

9 enfants sur 10 ont trouvé dans le planning, une activité qui leur plaisait

CONCLUSION

L'accueil s'effectue sur un temps de loisirs, ce qui implique que nos actions doivent s'inscrire dans une atmosphère de détente et de plaisir, pour chaque enfant, mais également dans une démarche pédagogique, c'est à dire ludique en favorisant l'apprentissage.

Il m'est également important de pouvoir évaluer mon projet en me basant sur les moyens humains. Pour cela, je finaliserai mes questions sur l'évaluation de mon équipe.

Stagiaire:

- A t'il collaborer avec le groupe?
- A t 'il également animer une activité en se basant sur sa fiche crée?
- S'est il investit dans son travail?

Equipe:

- Le travail a t'il été effectué en cohésion de groupe?
- L'équipe d'animation a t'elle su gérer les activités et les temps starters?
- L'équipe a t'elle favoriser les échanges (familles, prestataires...)

Enfants:

- Le travail a t'il été effectué en cohésion de groupe?
- Les enfants se sont ils senti inclus au sein du groupe?
- Les enfants ont ils envie de revenir?



16



NOUS CONTACTER

☎ 06.46.08.09.61

✉ alsh.chartres.kergomard@pep28.asso.fr

📍 2 rue Florent d'Illiers 28000 CHARTRES

🌐 www.lespep28.org



Merci.

VOTRE CONTACT | AUDREY BONSERGENT,
ALSH KERGOMARD - PRÉVERT,
ASSOCIATION PEP28



Ethique

- Je pense au public avant tout
- J'agis dans une visée d'inclusion du public
- Je mets en œuvre l'équité/l'égalité de traitement des usagers
- J'accomplis mon travail en conformité avec les référentiels et la législation

Inscription dans l'environnement

- Je propose des actions adaptées aux besoins des usagers et du territoire
- Je suis acteur du développement durable : je me sens concerné en tant que salarié, j'y sensibilise les usagers
- Je travaille en lien avec les partenaires locaux pour faciliter l'inclusion des usagers dans leur environnement et enrichir/compléter mon action
- Je privilégie l'achat responsable en mettant l'accent sur le local, le social, le profitable

Recherche de performance

- Je recherche l'efficacité et l'efficience dans l'utilisation des fonds publics
- J'évalue et j'ajuste mes actions

Fidélité valeurs associatives

- Je suis fidèle aux valeurs de solidarité, laïcité, égalité, citoyenneté, dans les projets, le fonctionnement de la structure et le management

Fonctionnement d'équipe, management

- J'accompagne/soutiens le développement du pouvoir d'agir des usagers, citoyens de demain
- En tant que manager :
- Je mets en œuvre un management participatif pour valoriser la contribution de chacun, favoriser la construction collective et l'évolution individuelle/professionnelle

Politique sociale, QVCT

- En tant que manager :
- Je mets en œuvre un accès à la formation favorable à l'évolution, la réorientation, la mobilité professionnelle
 - Je garantis l'égalité professionnelle
 - Je propose des conditions de travail favorisant le bien-être au travail
 - Je suis acteur du dispositif de prévention des RPS
 - Je suis attentif à l'accueil des stagiaires

Fiche d'évaluation BAFA

stage pratique

1. Choix des objectifs

Objectifs à atteindre: • Collaboration • Animer une activité avec sa fiche • Se gérer et sécuriser	En pratique, le stagiaire fera: • Objectif 1: • Objectif 2: • Objectif 3:
Constat à mi- séjour	
Constat en fin de séjour	

2. Observations prises pendant le stage

3. Formulation de l'évaluation en fin de stage:

Les plus:

Les moins:

OBSERVATION GLOBALE:

DATE:

SIGNATURE:

Grille d'évaluation animateur

Axe à travailler	En cours d'acquisition	Acquis
------------------	------------------------	--------

COMPETENCES	OBJECTIFS	AT	ECA	A
Connaissances	Connaissance de la réglementation d'un ACM et des consignes de sécurité			
	Connaissance du projet PP et/ou PE			
	Connaissance du public accueillis			
Positionnement / Savoir être	Relation et écoute avec le public			
	Relation avec l'équipe,intervenants, bénévoles...)			
	Vie quotidienne (accueil, activité , repas...)			
	Comportement physique, verbal			
	Capacité d'analyse (auto critique, remise en question...)			
	Sens des responsabilités, investissement (prise d'initiative...)			
Compétences/ Savoir Faire	Veiller à la sécurité physique morale affective du public accueilli			
	Créer des activités en liens avec le projet PP			
	Respect des consignes et des règles (ex :temps de repos...)			
	Savoir mener une activité			
	Mesurer l'impacte de ses actions			
	Animer un jeux, une animation , une activité			
	Savoir communiquer avec les familles			
	Faire preuve de cohésion de groupe			
	Adapter la communication au public accueilli			

OBSERVATION:

Fiche de sorties

LIEU:
HORAIRE DE DEPART:
HORAIRE PREVU DE RETOUR:
NOMBRE D'ENFANTS:
NOMS DES ANIMATEURS ACCOMPAGNANTS:

A emporter:
Trousse de secours obligatoire
Tenue de rechange
PAI

Liste des enfants:

	NOM	PRENOM
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		

	NOM	PRENOM
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		

En cas d'urgence, appeler le directeur au 06.46.08.09.61 OU Pompiers n°18

Numéro d'urgence

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
ENFANCE MALTRAITEE	119

ORGANISATEUR	SOLENE LOPEZ	06.18.85.45.86
DIRECTEUR	AUDREY BONSERGENT	06.46.08.09.61
ASSISTANT SANITAIRE	FATIMATA SALL	06.61.79.97.51

MAIL DU CENTRE:

alsh.chartes.kergomard@pep28.asso.fr

INFORMATION DU SIEGE: Association PEP 28

3 rue Charles Brune

28110 Lucé

02 37 88 14 14

standard@pep28.asso.fr